

AVIS PUBLIC PUBLIÉ LE 18 NOVEMBRE 2025

STRUCTURE TARIFAIRE – 1^{ER} JANVIER 2026

La Société de transport de Sherbrooke publie, pour information, conformément à l'article 90 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*, (RLRQ, c. S-30.01), un avis décrétant la nouvelle structure tarifaire qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026, tel que prévue à sa résolution 139-25 adoptée à l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 17 novembre 2025.

Titres	Tarifs
Titre un passage (comptant)	4,00 \$
Titre un passage (carte à puce occasionnel)	3,50 \$
Jeton (TA)	3,50 \$
Titre une journée (CPO 1 jour)	12,20 \$
Titre mensuel (régulier)	92,00 \$
Titre mensuel (familial)	104,60 \$
Titre mensuel (11 ans et moins)	Gratuit
Titre mensuel (21 ans et moins)	70,00 \$
Titre mensuel (aîné - 65 ans et plus)	46,00 \$
Titre ÉtéBus (juillet et août, 17 ans et moins)	10,00 \$
Laissez-passer de groupe - Été (HOP)	20,00 \$
Laissez-passer de groupe	40,00 \$

Le 18 novembre 2025

La Secrétaire
Vicky Martineau